Aon Suisse SA
Retirement & Investment News

Bases techniques LPP 2020

Numéro 7 I Décembre 2020

Dans ce numéro

01 Caisses de pensions participantes

01 Données statistiques

02 Principaux résultats – Espérance de vie

02 Projection de la mortalité et tables de génération

03 Principaux résultats – Rente de survivant au conjoint et au partenaire

04 Principaux résultats – Taux de conversion

04 Principaux résultats – Invalidité

Le 15 décembre 2020, Aon et Libera ont présenté les bases techniques LPP 2020 élaborées en collaboration avec quinze grandes institutions de prévoyance. Il s'agit déjà de la cinquième génération de bases techniques LPP. Cela fait désormais plus de 20 ans que plusieurs des plus grandes caisses de pensions autonomes de Suisse ont accepté, à la demande des deux auteurs Aon et Libera, de mettre à disposition leurs effectifs d'assurés pour la réalisation de bases techniques. Fin 2019, les bases techniques LPP étaient utilisées par près de 1100 institutions de prévoyance et servaient à l'évaluation de près de deux tiers des capitaux de prévoyance des institutions de prévoyance.

Caisses de pensions participantes

Les caisses de pensions suivantes ont, par la mise à disposition de leurs données et leur participation aux coûts de production, contribué au succès du projet:

- ABB Pensionskasse
- Pensionskasse Alcan Schweiz
- Pensionskasse der BASF Gruppe Schweiz, II
- comPlan
- CPV/CAP Pensionskasse Coop
- Pensionskasse der Credit Suisse Group (Schweiz)
- PKE Vorsorgestiftung Energie
- Migros-Pensionskasse
- Fonds de pensions Nestlé
- Pensionskasse des Bundes PUBLICA
- Pensionskasse Schweizerische Rückversicherungs-Gesellschaft (Swiss Re)
- Pensionskasse SBB
- Caisse de pensions Swatch Group
- Sulzer Vorsorgeeinrichtung
- Pensionskasse der UBS

Il s'agit d'une contribution importante de ces institutions de prévoyance au 2ème pilier et nous tenons ici à leur réitérer nos plus vifs remerciements.

Données statistiques

Les bases techniques LPP 2020 reposent sur l'observation statistique des effectifs d'assurés des années 2015 à 2019. Les résultats reflètent ainsi la réalité observée de «l'année de référence» 2017. Les effectifs d'assurés observés sur les cinq ans comprennent globalement 1'500'000 assurés cotisants et 900'000 bénéficiaires de rentes. La vaste étendue des données offre la garantie que les résultats ainsi produits sont statistiquement significatifs.

Empower Results®

Les principales probabilités usuelles suivantes découlent des bases techniques LPP 2020:
– probabilité de décéder des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes
– probabilité de devenir invalide
– probabilité d'ouvrir le droit à une rente de conjoint ou de partenaire au décès
– probabilité d'ouvrir le droit à une rente d'enfant orphelin / de pensionné / d'invalide
– probabilité de sortie (par suite de démission ou de licenciement)

Outre l'évaluation classique à l'aide d'un taux d'intérêt technique fixe, les bases techniques LPP 2020 permettent également de déterminer des valeurs actuelles avec une «courbe de taux d'intérêts», ce qui permet une évaluation économique des capitaux de prévoyance.

Principaux résultats – Espérance de vie

Les nouvelles bases techniques LPP 2020 confirment que les personnes assurées dans la prévoyance professionnelle suisse vivent de plus en plus longtemps, mais l'augmentation a été moins soutenue que par le passé. Parallèlement, une tendance se confirme: un nombre significativement moins élevé de nouveaux cas d'invalidité a été observé.

Les bases techniques LPP 2020 n'intègrent pas de données statistiques relatives à l'année 2020, et plus particulièrement aux conséquences de la COVID-19 sur la longévité actuelle et future des retraités. Ces conséquences sont encore aujourd'hui très incertaines et seront reflétées dans le cadre de l'établissement des bases techniques LPP 2025.

Selon les bases techniques LPP 2020, l'espérance de vie des rentiers s'est allongée au cours des cinq dernières années: celle des hommes de 65 ans a augmenté de 0.65 an à 20.42 ans; celle des femmes de 0.27 an à 22.20 ans. Si l'espérance de vie chez les hommes a progressé comme attendu (une espérance de vie de 20.38 ans était attendue), celle des femmes a quant à elle moins augmenté qu'escompté (une espérance de vie de 22.47 ans était attendue).

Le tableau 1 compare l'espérance de vie à 65 ans mesurée selon différentes bases techniques:

Tableau 1: Espérance de vie à 65 ans	Hommes	Femmes	Conjoint / Homme	Conjoint / Femme
Bases LPP 2020 / P2017	20.42	22.20	20.42	22.08
Bases LPP 2015 / P2012	19.77	21.93	19.77	22.23
Bases LPP 2010 / P2007	18.93	21.42	18.93	21.75
Bases LPP 2005 / P2002	17.90	20.98	17.90	21.19
Bases LPP 2000 / P2000	17.76	21.09	17.76	21.09
Bases EVK 2000 / P1997	17.56	20.37	15.64	21.30
Bases VZ 2015 / P2017	20.91	23.04	20.91	22.77
Bases VZ 2010 / P2012	20.14	22.89	20.14	22.49
Bases VZ 2005 / P2006	18.99	22.16	18.99	21.66
Bases VZ 2000 / P2002	17.30	21.79	15.51	20.95

VZ: Versicherungskasse der Stadt Zürich, actuellement: Pensionskasse Stadt Zürich
EVK: Caisse fédérale d'assurance, actuellement: Caisse de prévoyance de la Confédération PUBLICA

Projection de la mortalité et tables de génération

Lors de l'utilisation de tables de mortalité de générations, les hypothèses du modèle de projection en matière d'évolution future de l'espérance de vie jouent également un rôle. Les bases techniques LPP 2020 s'inscrivent dans la continuité, en utilisant le modèle OFS 2018 de l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui constitue une mise à jour aux paramètres plus actuels du modèle de Menthonnex utilisé pour les bases techniques LPP 2015. Le modèle mis à jour viserait à une plus grande simplicité, stabilité et transparence. Il conduit pour certaines générations d'assurés à des espérances de vie moins élevées que le précédent modèle.

Si l'on s'attend à ce que l'espérance de vie continue à augmenter en Suisse, le rythme de cette progression demeure incertain. Afin de permettre d'illustrer cette incertitude, les bases techniques LPP 2020 permettent également de projeter les évolutions de la mortalité à l'aide d'un second modèle développé par Continuous Mortality Investigation Limited (organisme soutenu par l'Institut et la Faculté des Actuaires du Royaume-Uni) et adapté pour un usage en Suisse. Il est à noter que pour l'évaluation des engagements de bénéficiaire de rentes, l'utilisation de ce modèle avec une hypothèse d'amélioration de la mortalité (LTR) à long terme de 2 % conduira à des résultats proches de ceux obtenus avec le modèle de projection de l'OFS (des résultats différents pourront être observés selon la structure de l'effectif).

Le tableau 2 compare l'espérance de vie à 65 ans en tenant compte d'améliorations futures de la mortalité selon différents modèles de projection et hypothèses d'améliorations de la mortalité:

Tableau 2: Espérance de vie par génération en 2021	Hommes 65 ans	Femmes 65 ans	Hommes 80 ans	Femmes 80 ans
LPP 2020 – Modèle OFS	22.57	24.37	9.77	10.91
LPP 2020 – Modèle CMI (LTR = 1 %)	21.50	23.20	9.73	10.54
LPP 2020 – Modèle CMI (LTR = 2 %)	22.30	24.06	9.96	10.81
LPP 2020 – Modèle CMI (LTR = 3 %)	23.14	24.96	10.20	11.07

Nous recommandons aux responsables d'institutions de prévoyance d'aborder la question d'un passage aux bases techniques LPP 2020 avec leur expert en assurances de pension durant l'année 2021 et d'envisager un éventuel passage aux LPP 2020 lors de l'établissement des comptes annuels au 31.12.2021.

Principaux résultats – Rente de survivant au conjoint et au partenaire

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes (et les taux de conversion actuariels) dépendent également des probabilités de servir une rente de survivant au décès d'un assuré.

Ces probabilités ont diminué par rapport aux bases techniques LPP 2015. Elles intègrent à présent pleinement le fait que les institutions de prévoyance participantes assurent majoritairement également une rente de partenaire (de concubin) en cas de décès d'un assuré. Cette observation vient confirmer les changements de pratique observés depuis plusieurs années, où cette prestation purement surobligatoire s'est très largement répandue au sein des caisses de pensions. Compte tenu de l'état actuel de cette évolution, le renforcement forfaitaire de 10 % des probabilités qui était appliqué jusque-là a été abandonné pour les bases techniques LPP 2020.

Le tableau 3 compare les probabilités d'ouvrir le droit à une rente de survivant suite au décès:

Tableau 3: Probabilité d'ouvrir le droit à une rente de conjoint/partenaire au décès	Hommes 65 ans	Femmes 65 ans	Hommes 80 ans	Femmes 80 ans
LPP 2020	69 %	39 %	68 %	18 %
LPP 2015	80 %	42 %	77 %	16 %

Ces nouvelles probabilités viendront alléger les capitaux des bénéficiaires de rentes, et plus particulièrement chez les hommes.

Les institutions de prévoyance qui évaluent leurs capitaux de prévoyance selon la méthode dite «individuelle» (tenant compte de l'état-civil du rentier et de la date de naissance de son conjoint/partenaire) ne seront par contre quant à elles pas concernées par ces modifications de probabilités.

Contacts

Aon Suisse SA
Avenue Edouard-Dubois 20
2000 Neuchâtel

Aon Suisse SA
Avenue Edouard Rod 4
Case postale 1203
1260 Nyon 1

Aon Schweiz AG
Vulkanstrasse 106
8048 Zürich

+41 (0) 58 266 10 11
swissnews@aon.com
aon.ch

Principaux résultats – Taux de conversion

En considérant l'année de référence 2021 (tables périodiques projetées jusqu'en 2021), et sous l'hypothèse d'une rente expectative de survivant de 60 % et d'une rente expectative d'orphelin de 20 %, les taux de conversion actuariels sont les suivants, en fonction du taux technique (tableau 4):

Tableau 4:	Tables périodiques		Tables de générations	
Taux de conversion à 65 ans	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
LPP 2020, 2.5 %	5.53 %	5.78 %	5.26 %	5.50 %
LPP 2020, 2.0 %	5.21 %	5.47 %	4.94 %	5.18 %
LPP 2020, 1.5 %	4.90 %	5.16 %	4.63 %	4.87 %

Comme déjà observé par le passé, le taux de conversion avec des tables de générations est proche de celui avec des tables périodiques lorsque le taux d'intérêt technique est diminué de 0.5 %.

Le passage aux bases techniques LPP 2020 offre la possibilité de vérifier le niveau des taux de conversion spécifiques à chaque caisse au vu des éléments biométriques les plus actuels.

Principaux résultats – Invalidité

L'évaluation des cas d'invalidité laisse apparaître une diminution significative d'environ 20 % du nombre de cas d'invalidité par rapport aux bases LPP 2015. La réduction a été plus marquée chez les hommes que chez les femmes. La diminution des probabilités d'invalidité s'est dès lors poursuivie et a été réduite de près de 50 % au cours des dix dernières années. Cette évolution s'explique sans doute par la diffusion des modèles de case management, par les conditions de reconnaissance de l'invalidité par l'AI ainsi que par la situation conjoncturelle sur le marché de l'emploi des cinq dernières années.

Il convient également de rappeler que les bases techniques LPP mesurent la probabilité de devenir invalide pour un assuré cotisant, indépendamment du degré d'invalidité. La prise en compte de ce paramètre supplémentaire conduit également à réduire le coût du risque invalidité pour les institutions de prévoyance.

Pour les caisses de pensions qui ne réassurent pas leurs risques invalidité, cette évolution réjouissante signifie une réduction de la prime de risque théorique, qui peut se traduire dans par une diminution du financement spécifique de la caisse. Alternativement, il pourrait également être envisagé d'utiliser une éventuelle réduction de la prime de risque pour la réaffecter au financement des prestations de retraite.

Les consultants d'Aon se tiennent à votre disposition pour discuter des conséquences concrètes d'une application des nouvelles bases techniques LPP 2020 pour l'évaluation des engagements de prévoyance.

A propos de Aon plc

Aon plc (NYSE:AON) est le leader mondial offrant un grand choix de solutions dans les domaines de la gestion du risque, de la prévoyance professionnelle et de la santé. Plus de 50'000 collaborateurs, répartis dans plus de 120 pays, aident nos clients à optimiser leurs résultats en utilisant des données et analyses exclusives pour apporter les informations clés permettant de réduire leur volatilité et d'accroître leur performance.

© Aon plc 2020. Tous droits réservés.

The information contained herein and the statements expressed are of a general nature and are not intended to address the circumstances of any particular individual or entity. Although we endeavor to provide accurate and timely information and use sources we consider reliable, there can be no guarantee that such information is accurate as of the date it is received or that it will continue to be accurate in the future. No one should act on such information without appropriate professional advice after a thorough examination of the particular situation.

www.aon.com

Empower Results®